

Mise à jour importante concernant la couverture des services de télésanté par Medicare en raison de la fermeture des services fédéraux

À nos précieux patients de Weill Cornell Medicine :

Depuis le 1^{er} octobre 2025, la couverture de certains services de télésanté de Medicare a expiré. Bien que nous espérons que le Congrès agisse pour rétablir cette couverture, la fermeture du gouvernement l'a empêché de le faire.

Nous comprenons que cette décision peut avoir une incidence sur la façon dont vous accédez aux soins, et nous nous engageons à vous tenir informés et à vous soutenir pendant cette période. Chez Weill Cornell Medicine, votre accès à des soins de qualité supérieure demeure notre priorité absolue.

Ce que cela signifie pour vous

- Les consultations vidéo de routine sont toujours disponibles. Cependant, en raison de la fermeture des services gouvernementaux, Medicare ne couvre plus la plupart des services de télésanté, à l'exception des services de télésanté comportementale.
- Si le gouvernement fédéral ferme ses portes jusqu'au 14 octobre 2025, vous devrez payer 149 \$ (USD) au moment de votre consultation de télésanté à compter du 15 octobre 2025.
- Avant votre rendez-vous, vous recevrez un Avis de bénéficiaire avancé (Advanced Beneficiary Notice, ABN) de Medicare à remplir et à signer. Ce formulaire vous informe que Medicare peut ne pas couvrir le service et vous donne la possibilité de procéder à la visite et d'accepter la responsabilité financière.
- Si vous préférez éviter ces frais pour les services de télésanté, vous pouvez choisir de contacter le cabinet de votre médecin pour prendre rendez-vous en personne.

Nous suivons activement la situation et vous tiendrons informés une fois que des changements seront apportés. Vous pouvez également visiter à intervalles réguliers le site weillcornell.org/medicare-telehealth pour obtenir les informations les plus récentes.

Merci de continuer à nous faire confiance.

Cordialement,

Weill Cornell Medicine